



# ACCIDENT NON RESPONSABLE SANS ASSURANCE

Par **DaraS**, le **10/10/2010** à **22:25**

Bonjour,

J'ai eu un accident en date du 08 oct 2010, mon adversaire n'a pas pris en compte son cédé le passage et je l'ai percuté, par chance pas de dommage corporel (juste mal à la nuque et au dos mais léger en ce qui me concerne), nous avons établi un constat amiable avec croquis n° de permis et informations véhicule, juste le nom des assurances chez qui nous sommes censés être, jusque là tout va bien sauf que mon véhicule est totalement HS!

Je contacte donc mon assureur qui m'annonce que je ne le suis plus depuis le 17 septembre suite à défaut de paiement, le "hic" c'est que je n'ai pu être avertie car ayant déménager je n'ai pas pris le temps de faire suivre mon courrier.

-Que puis-je faire?

-J'ai le nom de l'assurance adverse ainsi que n° de contrat, elle a juste le nom de mon ancienne assurance, je vais les contacter mais vont-ils m'indemniser?

-Quelles sont alors les démarches à suivre car elle envoie le constat à son assurance?

En somme je n'ai plus de véhicule alors que je m'en servais pour aller travailler, va-t-on me le rembourser, et quels sont les risques encourus pour ma part?

Merci d'avance pour vos réponses,  
Cordialement, Dara.

Par **razor2**, le **11/10/2010** à **07:56**

Bonjour, il faut demander à l'assurance adverse de vous rembourser les dégâts sur votre véhicule puisque vous n'êtes pas responsable de cet accident. Elle devra mandater un expert qui estimera les réparations à faire ou le montant à vous rembourser si le véhicule est classé épave.

Si l'assurance adverse fait la sourde oreille, vous devrez aller au Tribunal d'Instance déposer un recours contre le conducteur adverse et son assurance.

Par **DaraS**, le **11/10/2010** à **08:32**

Un grand merci à vous pour votre réponse!

J'ai contacter l'assurance adverse, il me demande l'avis de résiliation de mon assurance de base afin de pouvoir entamer une procédure d'expertise, elle me recontacte à réception du document (si tout va bien!).

Je croise les doigts et au pire vous m'avez donner la marche à suivre ^^

Cordialement et bonne journée!